

Les fondements de l'évaluation privée : Bâle II à l'épreuve des faits



Sylvie Taccola-Lapierre

Responsable risques (Caisse d'épargne)
Maître de conférences associé
(Université du Sud, Toulon-Var)
csylvie.taccola@univ-tln.fr



Huchet Nicolas

Maître de conférences
(L.E.A.D./Université du Sud, Toulon-Var)
huchet@univ-tln.fr

L'évaluation privée des risques est au cœur de la gouvernance bancaire et du fonctionnement des marchés. A travers une étude descriptive, nous tentons de montrer qu'elle souffre d'insuffisances repérables à l'intérieur et à l'extérieur des banques. Il s'agit d'améliorer les procédures d'autocontrôle mises en œuvre (le contrôle interne), et l'évaluation externe assurée par les agences de notation (non contrôlée a posteriori). Ce dénominateur commun illustre également l'importance de confronter les réflexions des gestionnaires et des économistes pour délimiter le rôle des Autorités et améliorer la régulation bancaire.

Mots-clefs : autorégulation, stabilité bancaire, contrôle interne, agences de rating.

Beyond the multiple aspects of each crisis, private valuation of risks conditions banking governance and market functioning. By means of a descriptive approach, we try to demonstrate that such an evaluation suffers from inefficiencies both inside and outside banks. Actually, we have to improve both internal control by banks themselves and external valuations by private rating agencies, which are not controlled a posteriori. Thereby we also underline the importance of joining both economists' and managers' rationales in order to define Authorities' missions and improve banking regulations.

Keywords: regulation, banking stability, internal control, rating agencies.

I - Introduction

Dans un contexte de forte concurrence internationale, les banques doivent dégager une rentabilité élevée. Les innovations financières le leur permettent, au risque d'une instabilité